

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Jeudi le 9 août 2018, se tenait à 19h30 une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Madame la conseillère Karène Langlois et Messieurs les conseillers suivants: Roger Labrecque, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Les conseillers René Desrosiers, David Pelletier et Mathieur Pelletier sont absents.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par la soussignée afin qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des séances du conseil jeudi le 9 août 2018 à 19h30 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1- Dépôt du règlement no 312-2018 décrétant une dépense de 326 649 \$ et un emprunt du même montant, remboursable en 10 ans, pour des travaux de drainage et de voirie sur les chemins du Portage, 4e-et-5e rang de Massé, Tour-du-Lac;
- 2- Avis de motion pour règlement no 312-2018 décrétant une dépense de 326 649 \$ et un emprunt du même montant, remboursable en 10 ans, pour des travaux de drainage et de voirie sur les chemins du Portage, 4e-et-5e rang de Massé, Tour-du-Lac;
- 3- Dépôt du règlement no 313-2018 décrétant une dépense et un emprunt du même montant pour services professionnels pour la préparation de plans et devis en lien avec le projet d'égouts, voirie et assainissement de la route Massé, 3e rang de Massé et route de Sainte-Jeanne-d'Arc;
- 4- Avis de motion pour règlement no 313-2018 décrétant une dépense et un emprunt du même montant pour services professionnels pour la préparation de plans et devis en lien avec le projet d'égouts, voirie et assainissement de la route Massé, 3e rang de Massé et route de Sainte-Jeanne-d'Arc;
- 5- Période de questions;
- 6- Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Michel Paris

Et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte à 19h35.

- 1- **DÉPÔT DU RÈGLEMENT NO 312-2018 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 326 649 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT, REMBOURSABLE EN 10 ANS, POUR DES TRAVAUX DE DRAINAGE ET DE VOIRIE SUR LES CHEMINS DU PORTAGE, 4E-ET-5E RANG DE MASSÉ, TOUR-DU-LAC**

La conseillère Karène Langlois fait le **dépôt du projet de règlement no 312-2018** décrétant une dépense de 326 649 \$ et un emprunt du même montant, remboursable en 10 ans, pour des travaux de drainage et de voirie sur les chemins du Portage, 4e-et-5e Rang de Massé et Tour-du-Lac.

2- **AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT NO 312-2018 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 326 649 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT, REMBOURSABLE EN 10 ANS, POUR DES TRAVAUX DE DRAINAGE ET DE VOIRIE SUR LES CHEMINS DU PORTAGE, 4E-ET-5E RANG DE MASSÉ, TOUR-DU-LAC**

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION avec dispense de lecture est donné par le conseiller Michel Paris dans le but d'adopter le **règlement no 312-2018** décrétant une dépense de 326 649 \$ et un emprunt du même montant, remboursable en 10 ans, pour des travaux de drainage et de voirie sur les chemins du Portage, 4e-et-5e Rang de Massé et Tour-du-Lac.

3- **DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 313-2018 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 416 790 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT, REMBOURSABLE EN 10 ANS, POUR SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ÉGOUTS, VOIRIE ET ASSAINISSEMENT DE LA ROUTE MASSÉ, 3e RANG DE MASSÉ ET ROUTE DE SAINTE-JEANNE-D'ARC**

La conseillère Karène Langlois fait le **dépôt du projet de règlement no 313-2018** décrétant une dépense de 416 790 \$ et un emprunt du même montant, remboursable en 10 ans, pour services professionnels pour la préparation de plans et devis en lien avec le projet d'égouts, voirie et assainissement de la route Massé, 3e rang de Massé et route de Sainte-Jeanne-d'Arc.

4- **AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT NO 313-2018 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 416 790 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT, REMBOURSABLE EN 10 ANS, POUR SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ÉGOUTS, VOIRIE ET ASSAINISSEMENT DE LA ROUTE MASSÉ, 3e RANG DE MASSÉ ET ROUTE DE SAINTE-JEANNE-D'ARC**

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION avec dispense de lecture est donné par le conseiller Roger Labrecque dans le but d'adopter le **règlement no 313-2018** décrétant une dépense de 416 790 \$ et un emprunt du même montant, remboursable en 10 ans, pour services professionnels pour la préparation de plans et devis en lien avec le projet d'égouts, voirie et assainissement de la route Massé, 3e rang de Massé et route de Sainte-Jeanne-d'Arc.

5- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

6- **LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Il est proposé par Roger Labrecque la fermeture de l'assemblée à 20h00.

Je, Maurice Chrétien, maire, reconnais en signant le présent procès-verbal que ma signature apposée ci-dessous équivaut à la signature de toutes et chacune des résolutions du dit procès-verbal tel qu'exigé par l'article 142(2) du Code Municipal.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière